

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 5 AVRIL 2014

Le 5 avril 2014, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal Desrousseaux, Maire.

Etaient présents : Nicole BARD, Martine CATERINO, Jacky HANCKE, Laurence LAMALLE, Anne LAUGIER, Jean-Louis PFEIFFER, Aurélio VICQUERY, M.Christine DESROUSSEAUX.

Etaient excusés : Claude MARMIER, Karim TENNAH.

Secrétaire de séance : M.Christine DESROUSSEAUX.

La séance est déclarée ouverte à 9 h 30.

Le Maire prend la parole pour faire une déclaration en précisant qu'à l'issue de cette lecture, il n'y aura aucun commentaire et aucune question-réponse.

« Chers collègues, je souhaite vous faire lors de ce conseil particulier qui ne comporte à l'ordre du jour qu'un seul point et aucune question diverse une déclaration solennelle. Elle sera brève et suivie d'aucun débat, ni questions réponses.

En préambule, je dois vous informer officiellement qu'un évènement nouveau important est arrivé depuis la convocation de ce conseil envoyée mardi dernier, à savoir : la démission de Mr Karim Tennah, de son poste de premier adjoint et de conseiller municipal, démission adressée dans ces termes à Monsieur le Préfet de l'Aube. Une copie de cette lettre de démission m'a été envoyée en recommandé réceptionné jeudi par Monsieur Tennah.

A ce jour, je suis, conformément à la loi, dans l'attente de l'acceptation de cette démission par Monsieur le Préfet et de ses instructions. Dans ce contexte Mr Karim TENNAH, de plein droit occupe donc pour le moment toujours ses fonctions.

Je ne ferai, en son absence aucun commentaire et je ne répondrai à aucune question sur ce sujet.

En ce qui concerne l'ordre du jour de cette réunion, à savoir « la démission du Maire », compte tenu de cet élément nouveau, sachez que ce sujet n'est plus d'actualité, je ne démissionnerai pas.

Je tiens donc à vous rassurer ainsi que l'ensemble des Bucetons et à vous rappeler les valeurs fondamentales qui doivent nous guider et pour lesquelles nous avons été élus.

Pour ce faire Je reprendrai simplement la conclusion de notre lettre de campagne adressée à chaque citoyen lors des élections :

« Bucey a retrouvé le calme et la sérénité, c'était notre engagement lors des dernières élections. Sur cet acquis nous allons pouvoir continuer à entreprendre et donner à notre commune sa vraie dimension, celle d'une commune moderne en phase avec son temps où il fait bon vivre.

Notre équipe dans le respect de la loi, et dans le respect de chacun, continuera à œuvrer pour rassembler le plus grand nombre et ensemble grâce au soutien des Bucetons, nous contribuerons au développement de notre commune et, je rajouterai : de notre communauté de commune».

Comme je l'ai souligné lors d'une récente réunion, notre action se doit d'être toujours positive. Dans cet esprit, je compte sur vous pour que notre équipe tienne ses engagements. Les événements récents vécus à la suite de l'élection du Maire et des adjoints, événements liés à des divergences d'opinion au sein de notre équipe m'ont confirmé, grâce à votre attitude constructive dans cette étape difficile à franchir que je peux compter sur votre soutien. Dans un esprit de franchise et de loyauté, nous pourrons maintenir le cap fixé ; je vous en remercie. Le témoignage spontané de nombreux Bucetons et Bucetonnnes, ces derniers jours m'a conforté dans ma décision de rester fidèle au poste, ils ont ma gratitude.

Cette mise au point nécessaire et indispensable étant faite, nous allons pouvoir commencer notre mandat sur des bases solides, je serai le garant des engagements pris auprès de nos concitoyens.

« Il y a toujours urgence à entreprendre », c'est ma devise,

Une convocation vous sera adressée dans les prochains jours pour une nouvelle séance de travail.

Je vous propose de retenir la date du vendredi 11 avril à 20H00

Après avoir réglé les affaires courantes dont le contenu est très chargé, nous approuverons les comptes de gestion 2013, vous approuverez les comptes administratifs 2013 concernant la commune et le service des eaux. Nous voterons le budget de la commune et du service des eaux que je vous présenterai. La même démarche sera accomplie par les membres du CCAS. L'ensemble de ces points devront être réglés pour la fin du mois et nécessiteront plusieurs réunions.

Je vous remercie de votre attention, l'ordre du jour étant épuisé, je ne ferai aucun autre commentaire qui serait hors sujet de cette réunion, et je déclare que la séance est levée. »

Deux réunions de Conseil sont programmées

- Le vendredi 11 avril à 19 h 45
- Le jeudi 17 avril à 19 h 45 (horaire à confirmer).

La séance est levée à 10 h 00.